« Une fois qu'ils ont eu le concours, il est quasiment impossible de les renvoyer » : dans les écoles de police, des ratés dans le recrutement (MàJ)

08/04/2021 à 21h36



La formation des policiers va être rallongée de quatre mois "dès l'année prochaine"

Cette décision, annoncée jeudi par Gérald Darmanin, revient sur une réforme portée par son prédécesseur au ministère de l'Intérieur, Christophe Castaner.

De nombreux syndicats de police le réclamaient depuis des mois. Gérald Darmanin annonce à "L'Œil du 20 heures" de France 2, jeudi 8 avril, qu'il s'apprête à rallonger de quatre mois la durée de la formation initiale des gardiens de la paix. *"Cette année, ce sera la dernière fois que nous connaîtrons cette formation rapetissée et dès l'année prochaine, nous allons réaugmenter de quatre mois la formation initiale, donc tous les gardiens de la paix auront un an de formation"*, précise-t-il.

Le ministre de l'Intérieur revient ainsi sur une réforme

portée par Christophe Castaner. *“Mes prédécesseurs avaient raccourci la formation initiale. C’était une erreur”,* a-t-il reconnu devant la caméra de “L’Œil du 20 heures”, en réaction à une enquête sur la baisse des exigences en école de police. Le reportage, à découvrir dans le journal de 20 heures de France 2 le 8 avril, révèle l’existence d’une grille de sanctions qui tolèrerait des comportements délictuels pendant la formation des policiers.

[…]

France Info

C’est un des sujets du Beauvau de la sécurité : comment mieux former les policiers ? Peut-être en étant plus sélectif lors de leur recrutement. L’exigence a baissé ces dernières années, selon les syndicats : même lors de leur formation, les agents peuvent se permettre des écarts graves. En guise de sanction, ils se voient juste retirer quelques points…

France Info
